



Probleme de fuite compteur d'eau

Par **niouniou**, le **03/01/2012** à **13:59**

Bonjour,

Je suis en location dans un appartement, une fuite d'eau a eu lieu après le compteur qui est au nom du propriétaire. Qui doit payer les réparations ?

En vous remerciant.

Par **corimaa**, le **03/01/2012** à **15:46**

Les frais pour la reparation sont à la charge du proprietaire, mais la facture d'eau sera pour vous, meme si elle est anormalement elevee.

Si elle est vraiment très elevee, vu que le compteur d'eau est au nom du proprietaire, il pourrait demander une réduction de la facture auprès du fournisseur d'eau. Mais rien n'oblige le fournisseur à accepter